



KPMG Audit
480 avenue du Prado
CS 90021
13272 Marseille Cedex 8
France

Téléphone : +33 (0)4 96 20 54 54
Télécopie : +33 (0)4 96 20 54 55
Site internet : www.kpmg.fr

Association Orthorisq

**Rapport du commissaire
aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 30 juin 2016
Association Orthorisq
56, rue Boissonade - 75014 Paris
Ce rapport contient 14 pages
Référence : GM-163-096



KPMG Audit
480 avenue du Prado
CS 90021
13272 Marseille Cedex 8
France

Téléphone : +33 (0)4 96 20 54 54
Télécopie : +33 (0)4 96 20 54 55
Site internet : www.kpmg.fr

Association Orthorisq

Siège social : 56, rue Boissonade - 75014 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2016

Aux membres de l'Association Orthorisq,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association Orthorisq, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

Règles et principes comptables :

La note 2 « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la constitution des fonds dédiés et au correct rattachement à l'exercice des cotisations des membres et des aides versées par les Caisses Primaires d'Assurance Maladie à votre association.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Marseille, le 7 octobre 2016

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Georges Maregiano
Associé

ASSOCIATION ORTHORISQ

56, rue Boissonnade
75 014 PARIS

**COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2016**

SOMMAIRE**Bilan au 30 juin 2016**

Actif	3
Passif	4

Compte de résultat au 30 juin 2016

Compte de résultat	5
---------------------------	----------

Annexes aux comptes annuels

Faits caractéristiques de l'exercice	6
Règles et méthodes comptables	6
Notes sur le bilan actif	7
Notes sur le bilan passif	9
Notes sur le compte de de résultat	10
Autres informations	10

Bilan au 30 juin 2016

Présenté en Euros

ACTIF	30 juin 2016		Montant net	30 juin 2015
	Montant brut	Amortissements ou provisions		
Actif immobilisé				
Frais d'établissement	-	-	-	-
Concessions et droits similaires	168 198	160 317	7 881	26 184
Immobilisations incorporelles en cours	9 642	-	9 642	9 642
Immobilisations incorporelles	177 840	160 317	17 523	35 826
Terrains	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Matériel et outillage	-	-	-	-
Matériel spécifique d'exploitation	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	5 458	2 268	3 190	1 521
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	5 458	2 268	3 190	1 521
Participations	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-	-
Immobilisations financières *	-	-	-	-
Total de l'actif immobilisé	183 298	162 585	20 713	37 347
Actif circulant				
Stocks et en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commande	-	-	-	17 500
Créances usagers et comptes rattachés	394 150	100 300	293 850	322 750
Autres créances diverses	-	-	-	842
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Disponibilités	1 366 455	-	1 366 455	1 041 272
Charges constatées d'avance	8 308	-	8 308	6 993
Total de l'actif circulant	1 768 913	100 300	1 668 613	1 389 356
Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-	-	-
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
Ecart de conversion actif	-	-	-	-
Total de l'actif	1 952 211	262 885	1 689 326	1 426 704
* dont à moins d'un an :				

Bilan au 30 juin 2016

Présenté en Euros

PASSIF

	30 juin 2016	30 juin 2015
Fonds associatifs et réserves		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Report à nouveau	387 390	349 008
Résultat de l'exercice	(5 566)	38 382
Autres fonds associatifs	-	-
Total des Fonds associatifs et réserves	381 824	387 390
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	-	-
Provisions pour charges	-	-
Total des provisions pour risques et charges	-	-
Fonds dédiés	1 170 460	874 540
Dettes		
Emprunt obligataire	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit **	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-
Dettes financières *	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 075	54 571
Dettes fiscales et sociales	10 135	17 665
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Autres dettes	5 131	1 637
Dettes d'exploitation	47 341	73 873
Produits constatés d'avance	89 700	90 900
Comptes de régularisation	89 700	90 900
Total dettes et comptes de régularisation	137 041	164 773
Ecart de conversion passif	-	-
Total du passif	1 689 325	1 426 704
* dont à moins d'un an :		
** dont concours bancaire courants et soldes créditeurs de banque	-	-

Compte de résultat au 30 juin 2016

Présenté en Euros

	30 juin 2016	30 juin 2015
Produits d'exploitation	69 448	-
Autres produits d'exploitation	69 448	-
Subventions d'exploitation	751 500	728 500
Dons	-	-
Cotisations	192 100	189 450
Legs et donations	-	-
Produits liés à des financements réglementaires		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	874 540	642 203
Autres produits	8	5
Reprise provisions	-	100
Produits d'exploitation	1 887 596	1 560 258
Autres achats non stockés	1 914	1 008
Services extérieurs	93 128	85 220
Autres services extérieurs	535 403	436 844
Impôts & taxes	319	556
Salaires et traitements	48 845	71 431
Charges sociales	19 824	29 323
Dotations aux amortissements	38 003	41 082
Dotations aux provisions	-	300
Autres charges	51	985
Engagements à réaliser sur ressources affectées	1 170 460	874 540
Charges d'exploitation	1 907 946	1 541 290
Résultat d'exploitation	(20 351)	18 967
Produits financiers de participation	-	-
Intérêts et produits assimilés	6 171	8 092
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Reprises sur provisions	-	-
Produits financiers	6 171	8 092
Dotations aux amortissements et provisions	-	-
Intérêts et charges assimilés		
Différences négatives de change sur opérations financières	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Charges financières	-	-
Résultat financier	6 171	8 092
Résultat courant	(14 180)	27 059
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	8 614	11 522
Produits de cessions d'actif	-	-
Autres produits exceptionnels	-	-
Produits exceptionnels	8 614	11 522
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	200
Valeurs comptables des actifs cédés	-	-
Autres charges exceptionnelles	-	-
Charges exceptionnelles	-	200
Résultat exceptionnel	8 614	11 322
Résultat avant participation et impôt société	(5 566)	38 382
Impôt sur les sociétés	-	-
Résultat net	(5 566)	38 382

ANNEXES

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'association ORTHORISQ a poursuivi son activité sur l'exercice, conformément à son objet. Les subventions d'exploitation sont en légère hausse de 3,2 % et s'établissent à 751 500 euros. Elles étaient de 728 500 euros sur l'exercice précédent.

Les cotisations sont en légère hausse de 1,4 % et s'élèvent à 192 100 euros contre 189 450 euros pour l'exercice précédent.

L'activité de la période fait ressortir un déficit de 5 566 euros contre un excédent de 38 382 euros pour les douze mois précédents.

Un contrat de mise à disposition du savoir-faire et des outils méthodologiques de l'association apporte une ressource supplémentaire. Le montant de 69 448 euros concerne les contrats au titre des exercices 2014 à 2016.

Un affinement des méthodes de gestion a conduit à modifier les charges prises en compte dans le calcul des fonds dédiés.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le Conseil d'administration.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2016 ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Les aides allouées par les Caisses Primaires d'Assurance Maladie sont perçues pour les membres éligibles de l'association ayant leur bilan validé.

Le produit est comptabilisé sur la base du nombre de membres éligibles ayant leur bilan validé sur l'exercice.

Les cotisations dues par les membres sont comptabilisées sur la base du nombre de membres de l'association.

Les sommes étant versées pour une année civile, un produit constaté d'avance est comptabilisé pour la partie relative au 2nd semestre 2016.

Elles ont été calculées en fonction des informations disponibles à la date d'établissement de ces comptes, étant précisé que la période de validation des engagements pris par les membres pour l'année 2016 s'étend jusqu'au 30 juin 2017.

Les fonds dédiés sont constitués de l'excédent constaté entre les sommes allouées par les CPAM et les dépenses supportées sur l'exercice pour assurer, entre autres, l'expertise des EPR.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement majeur n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

SITUATION FISCALE

Les activités de l'association sont placées hors du champs d'application des impôts commerciaux.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement de méthode d'évaluation est intervenu au cours de l'exercice..

CHANGEMENT DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement notable de méthode de présentation est intervenu au cours de l'exercice.

Il existe aucune dérogation aux règles et principes comptables.

3. NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	158 556	19 284	-	177 840
Immobilisations corporelles	3 374	2 084	-	5 458
Immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL	161 930	21 368	-	183 298

Amortissements et provisions d'Actif

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Amortissements et provisions				
Immobilisations incorporelles	122 729	37 588	-	160 317
Immobilisations corporelles	1 853	415	-	2 268
Immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL	124 582	38 003	-	162 585

Etat des créances

	Montant Brut 06/2016	A un an	A plus d'un an	Montant Brut 06/2015
Créances de l'actif immobilisé	-	-	-	-
Créances de l'Actif circulant	394 150	394 150	-	423 050
Charges constatées d'avance	8 308	8 308	-	6 993
TOTAL	402 458	402 458	-	430 043

Provisions pour dépréciation

Nature des Provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours	-	-	-	-	-
Comptes de tiers	100 300	-	-	-	100 300
Comptes financiers	-	-	-	-	-
TOTAL	100 300	-	-	-	100 300

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance pour un montant de 8 308 euros correspondent à des frais généraux dont la facturation a été reçue avant le 30 juin 2016 et dont la période d'exécution interviendra à compter du 1^{er} juillet 2016.

4. NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Fonds associatifs et réserves

	1 ^{er} juillet 2015	Affectation du résultat 11/2015	Mouvements de l'exercice	30 juin 2016
Réserves	-	-	-	-
Report à nouveau	349 008	38 382	-	387 390
Résultat de l'exercice	38 382	(38 382)	(5 566)	(5 566)
Autres fonds associatifs	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Total Fonds associatifs et réserves	387 390	-	(5 566)	381 824

Provisions

Il n'y a pas de nouvelle provision pour dépréciation constituée au 30 juin 2016.

Fonds dédiés

	30/06/2016	30/06/2015	Variations
Fonds dédiés sur fonds CPAM	1 170 460	874 540	295 920
Fonds dédiés subventions MSS	-	-	-
Total Fonds associatifs et réserves	1 170 460	874 540	295 920

Etat des dettes

Dettes	TOTAL 06-2016	Échéances à 1 an	Échéances de 1 an à 5 ans	Échéances de plus de 5 ans	TOTAL 06-2015
Emprunt obligataire	-	-	-	-	-
Emprunts auprès des établissements de crédit	-	-	-	-	-
Découverts bancaires	-	-	-	-	-
Dettes rattachées à des participations	-	-	-	-	-
Autres dettes financières	-	-	-	-	-
Intérêts courus non échus	-	-	-	-	-
Dettes financières	-	-	-	-	-
Fournisseurs	32 075	32 075	-	-	54 571
Fournisseurs immobilisations	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-
Dettes fiscales et sociales	10 135	10 135	-	-	17 665
Autres dettes d'exploitation	5 131	5 131	-	-	1 637
Produits constatés d'avance	89 700	89 700	-	-	90 900
Dettes d'exploitation	137 041	137 041	-	-	164 773
Total passif circulant	137 041	137 041	-	-	164 773

Les produits constatés d'avance correspondent à des produits ordinaires dont l'impact sur le résultat est reporté à un exercice ultérieur.

5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation des produits d'exploitation

La ventilation des produits d'exploitation par source se présente comme suit (en milliers d'euros) :

	Exercice 30/06/2016	Taux	Exercice 30/06/2015	Taux
Prestations DPC	69 448	4%	-	0%
Subventions d'exploitation	751 500	40%	728 500	47%
Cotisations adhérents	192 100	10%	189 450	12%
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	874 540	46%	642 203	41%
Autres produits	8	0%	5	0%
Reprises de provisions sur créances	-	0%	100	0%
TOTAL	1 887 596	100%	1 560 258	100%

Transfert de charges

Il n'est pas intervenu de transfert de charges sur l'exercice.

Charges et produits exceptionnels

Il n'y a pas de charges exceptionnelles.

Les produits exceptionnels qui s'élèvent à 8 614 euros représentent, d'une part, pour un montant de 2 238 euros, un solde en faveur d'Orthorisq sur les congrès COLLOQUIUM 2012 et 2013, et d'autre part, pour 6 376 euros, des frais de déplacements de 2012 à 2014 comptabilisés à l'époque et qui n'auraient pas dû l'être.

6. AUTRES INFORMATIONS

Engagement hors bilan

Il n'y a pas de sureté réelle reçue ou donnée au 30 juin 2016.

Aucune information en matière de crédit-bail ne doit être donnée, l'association n'ayant pas souscrit ce type de contrat.

Rémunération des experts hors dirigeants

Le montant global de rémunération (honoraires TTC ou salaires chargés) des 5 cinq principaux experts s'élève à 95 KEUR au titre de l'année 2015-2016.

Indemnités pour perte d'activité versées aux administrateurs

Le montant global des indemnités pour perte d'activité versé aux administrateurs s'élève à 21 KEUR au titre de l'année 2015-2016.

Effectif au 30 juin 2016

L'association emploie une personne.

Par ailleurs, elle n'a plus recours au Chèque Emploi Associatif pour les interventions de certains experts depuis le 1^{er} janvier 2016 en raison des nouvelles obligations en matière de déclarations sociales.

Rémunération des dirigeants (gestionnaire et gestionnaire adjoint)

Conformément à l'article 261-7-1° d du CGI et de l'article 242 c, le montant global de rémunération des dirigeants, y compris pour les expertises, (honoraires TTC ou salaires chargés) s'élève à 107 KEUR au titre de l'année 2015-2016.

Les dirigeants ont également perçu, à titre d'indemnités pour perte d'activité, un montant global de 12 KEUR.

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Le montant des honoraires figurant au compte de résultat de l'exercice 2015-2016 est de 12 004 euros. Il s'agit d'honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.